

# POLITIQUE D'INCLUSION



**École internationale de Montréal**

**2019-2020**



## Table des matières

But .....	3
Contexte .....	3
Élaboration du profil des élèves .....	4
Les troubles répertoriés.....	4
Plan d'intervention.....	5
Une démarche concertée .....	5
Fondements .....	5
Élaboration du plan d'intervention .....	5
Mesures d'appui aux élèves.....	6
Ressources .....	7
Mécanismes de suivi .....	8
Autre référence utile .....	8

## But

La loi sur l'instruction publique met en lumière l'importance pour chaque établissement d'inclure et d'intégrer tous les élèves, qu'ils présentent des difficultés d'adaptation, d'apprentissage ou bien qu'ils soient handicapés. Ainsi, la politique d'inclusion a pour but de présenter la position de l'École internationale de Montréal quant à l'intégration des élèves qu'elle accueille. Cette dernière est en accord avec les exigences du MEES et ceux de l'IB.

Le présent document énonce les mesures d'appui qui sont mises en place par l'École internationale pour un élève. D'abord, les enseignants de l'établissement proposent la flexibilité pédagogique à l'ensemble des élèves afin de favoriser leur réussite. De plus, les élèves qui ont besoin d'un plus grand encadrement et qui ont des besoins particuliers sont suivis par une équipe d'intervenants qui proposent des mesures d'aide consignées dans un plan d'intervention.

L'École internationale de Montréal peut dans des cas particuliers proposer un allègement de tâche à un élève, mais aucune mesure de modification n'est mise en place.

## Contexte

L'École internationale de Montréal est une institution scolaire publique mixte accueillant des élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>e</sup> secondaire. La clientèle est sélectionnée selon certaines exigences inhérentes au milieu qui sont évaluées par des examens lors d'un concours d'admission. Cependant, depuis quelques années, l'établissement démontre une plus grande ouverture envers les apprenants présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage. Il fait preuve également d'une grande implication auprès des élèves du secondaire recevant un diagnostic de problèmes d'adaptation ou d'apprentissage.

La volonté de l'établissement d'inclure et d'intégrer les élèves ayant besoin de soutien à l'apprentissage s'inscrit dans la philosophie des programmes de l'IB : « à considérer les différences entre les individus non pas comme des problèmes à résoudre, mais comme des occasions d'enrichir l'apprentissage ».<sup>1</sup> La politique d'inclusion de l'École internationale de Montréal adhère à cette vision et s'appuie sur les quatre principes de bonnes pratiques présentées par l'IB : l'affirmation de l'identité et la construction de l'estime de soi, la valorisation des connaissances antérieures, l'étayage (favoriser l'autonomie et rendre le programme accessible à tous les élèves) et l'élargissement

---

<sup>1</sup> *La diversité d'apprentissage et les besoins éducationnels spéciaux dans les programmes du Baccalauréat International*, août 2010, p. 2.

du champ de connaissances.

La politique d'inclusion répond à cette nouvelle réalité du milieu scolaire et constitue une déclaration d'actions mises en œuvre par l'École internationale pour soutenir les élèves en difficulté. Elle décrit les applications concrètes prévues par l'établissement pour permettre d'offrir à ces derniers un milieu de vie stimulant qui valorise les forces et les intérêts de chacun et favorise leur réussite scolaire.

## Élaboration du profil des élèves

Au départ, l'École internationale établit le profil de tous les élèves à partir de leur dossier scolaire de l'école primaire, leur fiche santé ainsi que des informations fournies par les parents. Par la suite, une journée d'intégration est offerte aux nouveaux élèves pour faciliter leur insertion dans leur milieu scolaire et créer un environnement accueillant, sain et amical. Durant cette journée, les élèves prennent connaissance du code de vie de l'école, s'approprient l'agenda comme outil de travail, visitent l'école, vivent une activité en lien le profil de l'apprenant et vivent une activité sociale ayant pour but de favoriser la création de liens entre les élèves.

Le *profil de l'apprenant de l'IB* est un autre outil de réflexion et d'analyse utilisé par les intervenants pour mieux connaître les élèves. Notre projet éducatif tient compte des qualités du profil de l'apprenant et tout comme le système éducatif de l'IB l'École « *s'intéresse au bien-être social, émotionnel et physique des élèves, et vise à leur apprendre le respect de soi-même, d'autrui et du monde autour d'eux* ».

Le profil de chaque élève sera complété grâce aux observations des enseignants, de membres de la direction et des intervenants (techniciennes en éducation spécialisée, psychoéducatrice, orthopédagogue, responsable du service action, etc.)

## Les troubles répertoriés

Les élèves présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage sont regroupés selon cinq catégories:

- des troubles du spectre de l'autisme (TSA);
- des troubles anxieux;
- des troubles de comportement (intimidation, drogue, automutilation, idéation suicidaire, etc.);
- des troubles instrumentaux (dysphasie, dyslexie-dysorthographe, dyspraxie);

- des troubles physique

## Plan d'intervention

Des mesures d'appui et un suivi personnalisé sont nécessaires pour soutenir les élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage dans leur parcours scolaire et favoriser leur réussite. À cette fin, une démarche d'élaboration du plan d'intervention, mise sur pied par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur est entreprise par l'École internationale de Montréal en collaboration avec l'élève, ses parents et le personnel concerné – la direction adjointe, le tuteur, une enseignante ressource, une technicienne en éducation spécialisée, une psychoéducatrice, une orthopédagogue et une travailleuse sociale

## Une démarche concertée

Le plan d'intervention est élaboré ou revu en début d'année et révisé au début du printemps ou à la fin de l'année afin de maintenir ou de modifier certains ou l'ensemble des éléments ciblés en fonction de la situation, en y associant l'élève, ses parents ainsi que l'équipe d'intervention. Accessible en tout temps auprès des intervenants, le plan est disponible au bureau de la direction adjointe de l'établissement.

## Fondements

Le programme de l'IB place l'élève au centre de ses apprentissages et il en va de même avec le plan d'intervention. L'élève doit être associé à l'ensemble de la démarche pour bien en comprendre les exigences et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir. Puisque l'élève est responsable de son plan d'intervention, il est convaincu de sa capacité d'en atteindre les objectifs et comprend les bénéfices qu'il peut en retirer.

## Élaboration du plan d'intervention

Dans un premier temps, l'intervenant principal (technicienne en éducation spécialisée, la psychoéducatrice, l'enseignante ressource ou l'orthopédagogue) effectue une collecte d'informations auprès des enseignants concernés. Ensuite, une rencontre a lieu entre l'élève et l'équipe d'intervenants pour procéder à l'élaboration du plan d'intervention. L'élève formule ses forces et défis à relever au plan affectif, cognitif, métacognitif ou de gestion, il se cible un objectif principal ainsi

que des objectifs spécifiques à atteindre et détermine, en collaboration avec les intervenants présents, les mesures d'appui, stratégies et ressources retenues pour y parvenir. Lorsque terminé, une rencontre est organisée avec l'ensemble de l'équipe d'intervenants, les parents et la direction adjointe afin que l'élève présente son plan d'intervention.

## Mesures d'appui aux élèves

Tout d'abord, l'École internationale préconise la mise en place de stratégies et mesures variées pour faciliter l'apprentissage et favoriser la réussite de tous les élèves :

- Placer les élèves à des endroits stratégiques dans la salle de classe;
- Permettre les pairs aidant en cours d'apprentissage;
- Varier les approches pédagogiques;
- Donner une consigne à la fois, soutenir avec un support visuel;
- Faire une démonstration;
- Enseigner des stratégies de lecture;
- Utiliser les trois temps pédagogiques (planification, réalisation, intégration);
- Fournir des déclencheurs variés (images, vidéos, objets, articles de journaux, etc.)
- Utiliser des organisateurs graphiques (cartes sémantiques, réseaux de concepts, etc.)
- Donner un choix de sujets pour une même compétence à développer;
- Offrir des lectures différentes (de même niveau de complexité) pour une même tâche;
- Offrir des choix quant à la production demandée (affiche, présentation orale, texte, etc.)
- Offrir des choix aux élèves quant à la manière de présenter un travail (informatique, texte écrit, affiche, maquette, etc.)
- Proposer du travail individuel, en groupe de deux ou en équipe;
- Assister aux ateliers de la technicienne en éducation spécialisée sur l'intimidation ou gestion du stress;
- Assister à l'ateliers offert par le service de police de Westmount sur l'intimidation et l'utilisation des réseaux sociaux (Loi 56) (pour les élèves de 1<sup>ère</sup> secondaire)
- Assister aux ateliers animés par nos Pairs Aidants Formateurs (PAF) (Maison Jean Lapointe)
- Participer aux Entr'aidants (aide à l'apprentissage, aide pour développer de bonnes méthodes de travail et aide pour apprendre à mieux s'organiser)
- Fournir des périodes de récupération.

À la suite à l'élaboration du plan d'intervention, des mesures d'appui sont retenues pour les élèves à besoins particuliers:

- Utilisation des TIC pour l'enseignement et la production de travaux;
- Production de travaux à l'aide d'un ordinateur et utilisation de logiciels tels qu'*Antidote* et *WordQ*;
- Suivi régulier avec un intervenant (technicienne en éducation spécialisée, orthopédagogue, enseignante ressource, psychoéducatrice, travailleuse sociale, infirmière);
- Jumelage avec un élève plus fort supervisé par une enseignante ressource;
- Temps supplémentaire pour les évaluations, si nécessaire;
- Endroit isolé pour les évaluations;
- Possibilité d'utiliser des coquilles antibruit lors d'évaluations;
- Possibilité d'utiliser des objets qui aident à la concentration (lézard, pédalier, sablier, objet de manipulation) lors d'évaluations;
- Remise des notes de cours de l'enseignant pour faciliter la compréhension et l'étude;
- Remise des consignes à l'écrit;
- Possibilité d'enregistrer les enseignants durant les cours;
- Possibilité d'alléger la tâche pour les devoirs et les travaux;
- Possibilité de morceler la tâche supervisée par l'orthopédagogue.

## Ressources

Pour résumer, voici les ressources et services offerts aux élèves de l'École internationale de Montréal :

- Enseignement ressource;
- Techniciennes en éducation spécialisée;
- Orthopédagogue;
- Psychoéducatrice;
- Travailleuse sociale;
- Infirmière;
- Services des Entr'aïdants;
- Programme des Pairs Aidants Formateurs (PAF) supervisé par la Maison Jean Lapointe.

## Mécanismes de suivi

Pour s'assurer que la *Politique d'inclusion* de l'École internationale de Montréal soit connue par tous les acteurs du milieu, elle sera disponible sur le site internet de l'établissement.

Tous les ans, la *Politique d'inclusion* sera révisée par le Comité pédagogique de l'établissement.

## Autre référence utile

Site internet du Baccalauréat international : [www.ibo.org](http://www.ibo.org)